

PLANS ÉTÉ 2024

Des lignes régulières et de transport à la demande

PLAN DU RÉSEAU



TITRES DE TRANSPORT

LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS VOYAGENT GRATUITEMENT

TITRE	TARIF	PUBLIC	VALIDITÉ	JUSTIFICATIFS
TITRES DISPONIBLES DANS LE BUS				
Ticket	1 €	Tout public For everyone	1h avec correspondances (retour exclu)	Aucun
Ticket journée 1 day pass	3 €	Tout public For everyone	1 jour Nombre de trajets illimité	Aucun
TITRES DISPONIBLES À L'AGENCE COMMERCIALE ET DANS LES POINTS DE VENTE CAP'BUS				
Création carte nominative au préalable à l'agence commerciale pour les cartes suivantes:				
10 voyages Jeunes, Abonnement mensuel, Abonnement mensuel jeunes				
10 voyages 10 trips	8 €	Tout public For everyone	1h avec correspondances (retour exclu)	Aucun
10 voyages tarif réduit* 10 trips reduced fare	5 €	Moins de 18 ans, scolaires, étudiants jusqu'à 26 ans	1h avec correspondances (retour exclu)	Pièce d'identité + certificat scolaire
Abonnement mensuel*	20 €	Tout public For everyone		Pièce d'identité + photo si possible
Abonnement mensuel tarif réduit*	12 €		1 mois glissant Nombre de trajets illimité	Pièce d'identité + photo si possible + attestation pôle emploi ou attestation de la CAF
TITRES DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT À L'AGENCE COMMERCIALE				
Abonnement annuel	200 €	Tout public	1 an à compter du mois de démission Nombre de trajets illimité	Pièce d'identité + photo si possible
Tarif sociale	Formulaire d'attribution disponible auprès des mairies, à l'agence commerciale et sur www.capbus.fr			
Création carte nominative	0 €	À réaliser impérativement à l'agence avant tout premier achat		
Duplicata carte nominative	2 €	Duplicata carte de titre de transport dans l'un de nos points de vente.		

* En vente à l'agence commerciale et rechargement possible dans un point de vente Cap'bus avec une carte nominative

BONNES PRATIQUES ET INFORMATIONS

- Montée dans le bus**
 - La montée dans le bus s'effectue par la porte avant du véhicule.
 - Un titre de transport est, entre autres, un titre d'assurance. Vous devez en avoir un à l'occasion de tous vos déplacements. Si vous disposez d'un titre de transport valable (abonnement ou ticket), validez-le dès la montée dans le bus en le passant devant le pupitre situé à l'avant du bus ou en présentant votre ticket unitaire en cas de correspondance.
 - Si vous n'avez pas de titre de transport ou si vous avez oublié votre abonnement, achetez un ticket auprès du conducteur.
 - Conservez votre titre de transport pendant toute la durée de votre trajet.
- Dans le bus**
 - Utilisez d'abord les places assises disponibles et répartissez-vous à l'intérieur du véhicule.
 - Si vous voyagez debout, il est conseillé de se tenir aux barres.
- Descente du bus**
 - Signalez au conducteur votre intention de descendre en appuyant sur le bouton « arrêt demandé », placé sur les colonnes.
 - La descente s'effectue par les portes arrière du véhicule.
- Objets trouvés, suggestions, réclamations.**
 - Remettez au conducteur tout objet trouvé dans les véhicules, il sera conservé 15 jours à l'agence Cap'bus.
 - Un cahier de doléances est tenu à disposition à l'agence.
- Confort et sécurité**
 - Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés.
 - Les animaux ne sont pas admis dans les bus sauf les petits animaux transportés dans un panier fermé ou les chiens guidés d'aveugles.
 - Le transport de vélo n'est pas autorisé. Le monocycle est accepté si enveloppé dans sa sacoche.
 - Les personnes en patins à roulettes ou rollers ne sont pas acceptées.
 - Les poussettes et landaus doivent être pliés en cas d'affluence.
 - L'écoute de musique doit se faire avec des écouteurs et dans le respect des autres passagers.
 - Les véhicules Cap'bus à plancher surbaissé sont tous équipés d'une rampe d'accès et d'un emplacement spécifique pour les personnes à mobilité réduite.
 - Prendre connaissance du règlement intérieur à bord des bus.
- Contrôles**
 - Les conducteurs et contrôleurs sont habilités à vérifier les titres de transport et à faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité à bord des bus et sont habilités à refuser l'accès aux contrevenants.
 - Des contrôles de titres de transport sont effectués dans les véhicules.
 - Vous devez présenter votre titre de transport et pouvoir justifier, le cas échéant, de votre identité à toute demande d'un contrôleur.
 - Tout voyageur en situation irrégulière est passible d'une contravention.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Les lignes A, C, D et E sont des lignes de Transport à la Demande.

Comment les utiliser ?

Les lignes à la demande fonctionnent du lundi au samedi de septembre à juin et du lundi au dimanche en juillet et août uniquement sur réservation. Les réservations doivent s'effectuer la veille avant 16h00 et pour un déplacement le lundi, la réservation doit être effectuée le vendredi jusqu'à 16h00. Tous les titres de transport Cap'bus sont acceptés.

Pour réserver :

Choisissez votre arrêt de montée et de descente ainsi que l'horaire souhaité parmi ceux proposés puis réservez votre déplacement. Composez le 0 800 350 310. Nous répondons à vos appels du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00. Ou depuis notre site internet www.capbus.fr via le formulaire de réservation.

Des réservations multiples sur plusieurs jours sont admises.

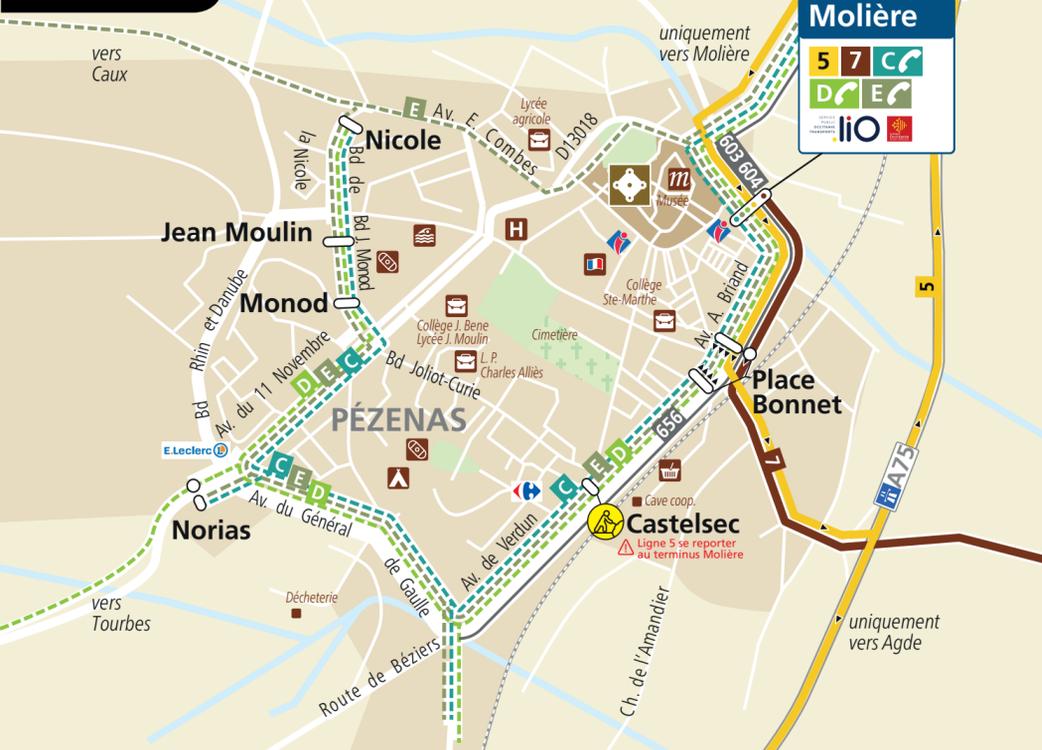
« ON DEMAND » BUS SERVICE

Lines TAD A, C, D and E run on demand. You need to call +33 800 350 310 the day before your trip in order to book it.

- 1 - Choose the stops where you want to get on and get off
- 2 - Choose the bus schedule among the one proposed
- 3 - Call to book your trip

You can buy a ticket on the bus (see chart above).

Zoom Pézenas



Index des équipements

ADISSAN	G5 Centre sportif	G5 Mairie	G5 Supermarché
AUMES	G6 Mairie	F8 Camping	F8 Collège Victor Hugo
BESSAN	F8 Camping	F8 Coopérative viticole	F8 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE	G5 Centre sportif	G6 Centre sportif	G6 Château
MONTAGNAC	H6 Camping	H6 Centre sportif	H6 Centre sportif
NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE	F7 Centre sportif	F7 Coopérative viticole	F7 Mairie
PEZENAS	F6 Camping	F7 Centre sportif	F7 Lycée agricole
PORTIRAGNES	E9 Camping	E10 Camping	F10 Camping
SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS	I5 Mairie		
ST-THIBÉRY	F8 Camping	F8 Centre sportif	F8 Mairie
VALROS	E5 Coopérative viticole	E5 Mairie	
CASTELNAU-DE-GUERS	G7 Camping	G7 Camping	G7 Mairie
CAZOUQS D'HERAULT	G5 Centre sportif	G5 Centre sportif	G5 Mairie
FLORENSAC	H8 Camping	H8 Centre sportif	H8 Collège Voltaire
LEZIGNAN-LA-CÈBE			



OÙ EST MON BUS?

AVEC L'APPLICATION ZENBUS

VOUS POUVEZ DÉSORMAIS SUIVRE LES LIGNES DU RÉSEAU CAP'BUS EN TEMPS RÉEL.

L'intégralité du règlement intérieur, dont les bonnes pratiques, est disponible dans les bus et sur le site internet



Plus d'infos sur www.capbus.fr

Index des lignes

Lignes régulières	
2 Agde Gare SNCF	Grau d'Agde
3 Agde Gare SNCF	Vieux Port
4 Agde Gare SNCF	Cap Est Village Naturiste
5 Agde Gare SNCF	Pézenas Molière
7 Agde Gare SNCF	Pézenas Molière
Ligne estivale	
6 Agde Gare SNCF	Vias Farinette
11 Grau d'Agde	Île des Loisirs / Cap Est Village Naturiste
Ligne Transport A la Demande	
A Grau d'Agde / Baluffe	Portiragnes Sablons / St Pons de Mauchiens / Le Parc
C Pézenas Molière	Cazouls d'Hérault / Place St-Jean
D Tourbes La Tourbaine	Adissan Clairette
E Pézenas Arnet	

- ### Légende
- arrêt de bus desservi dans les deux sens
 - ◻ arrêt de bus desservi dans un seul sens
 - 3 Vieux-Port terminus de bus
 - 8 min itinéraire piéton
 - Cap'bus Agence commerciale Cap'bus
 - Office de tourisme
 - Établissement scolaire
 - Supermarché
 - Mairie
 - Hôpital
 - Camping
 - Piscine
 - Équipement sportif
 - Autre

